

L'équipe dédiée

PRÉSIDENT :

Joseph **SINIMALÉ**

ANIMATEURS :

Caroline **LAW-LONG**

0692 41 79 83

Frédéric **TOUZET**

0692 20 43 45

Clément **DAMOUR**

0692 06 25 19

Contacts

ACCUEIL DU PUBLIC :

2 chemin chapelle Karly - Vue belle - La Saline
(du lundi au jeudi 8h -12h et 13h -17h
et le vendredi 8h -12h et 13h -16h)

ADRESSE POSTALE :

BP 50049 - 97822 - Le Port Cedex

TÉL. : 0262 45 89 29

terhgal@tco.re

www.terhgal.re



QU'EST-CE QUE TERH GAL OUEST ?

TERH GAL OUEST et le Programme Européen LEADER

LEADER

(Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est un fonds européen permettant de soutenir financièrement et d'accompagner des projets locaux, privés, associatifs ou publics.

Fondé sur un partenariat public-privé, le programme LEADER place l'ensemble des acteurs du monde rural (agriculteurs, entreprises, artisans, associations, collectivités territoriales) au cœur du projet de territoire.

TERH GAL OUEST

TERH signifie « Territoire Rural des Hauts » et GAL OUEST, « Groupe d'Action Locale Ouest »

TERH GAL OUEST, c'est le nom donné au Groupe d'Action Locale des Hauts de l'Ouest (La Possession, St Paul, Trois-Bassins et St Leu). Le programme LEADER 2017-2023 du TERH GAL OUEST est porté par la communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest, en partenariat avec les trois chambres consulaires de La Réunion (Chambre d'agriculture, Chambre de métiers et de l'artisanat, Chambre de commerce et d'industrie), l'association AD2R et le Parc National.



TERH GAL OUEST a pour objectif principal de **faire des Hauts une zone d'excellence rurale** à travers ses différents axes de développement : agriculture, tourisme, sport de pleine nature, culture, patrimoine, artisanat, commerce, mise en réseau des acteurs des Hauts.

Sa mission est d'accompagner les porteurs de projets.

Les Hauts de l'Ouest bénéficient d'une enveloppe de 7,3 millions d'euros pour la période 2017-2023.

Plus qu'un financement, LEADER est un outil pour soutenir des actions innovantes, expérimentales, de qualité et faire émerger des projets répondant aux enjeux de développement économique, social, environnemental, solidaire et de valorisation des ressources locales.

Comment faire ?

Vous avez un projet et souhaitez savoir s'il est éligible au programme LEADER ?

Connectez-vous sur le site Internet dédié : www.terhgal.re
Et prenez contact avec un membre de l'équipe qui vous conseillera et vous accompagnera.



Les axes de développement

AXE 1 : Développer les activités économiques

• Aménager les terroirs

Faciliter l'accès à l'eau (retenue collinaire, unité de stockage) et désenclaver les exploitations agricoles (chemin d'accès) pour les associations non constituées à 100% d'agriculteurs ou les agriculteurs à titre secondaire, soutien financier aux problématiques des indivisions foncières dans le cadre de projets agricoles

• Valoriser les ressources locales

Valorisation des produits agricoles, micro-projets agricoles non financés par d'autres dispositifs, circuits courts, artisanat touristique et valorisation des savoir-faire traditionnels, projets artisanaux, commerciaux, de services

• Développer et renforcer une économie de tourisme de loisirs et sports de pleine nature

Aménagement et équipement de sites et itinéraires de pleine nature en dehors du domaine départemento-domanial, activités et offres de services innovants

AXE 2 : En s'appuyant sur le patrimoine humain, culturel et naturel des Hauts de l'Ouest

• Promouvoir les Hauts de l'Ouest

Signalétique privée touristique, géo-localisation, outils de promotion et de communication, évènementiels structurants pour le territoire

• Favoriser la mise en réseau et l'interconnaissance entre acteurs

Soutien à l'émergence d'actions collectives et à la création de réseaux d'acteurs, formations spécifiques aux métiers de l'artisanat touristique et aux métiers lointan

• Valoriser la culture et le patrimoine

Démocratisation culturelle, création, diffusion et enseignement artistique, actions d'archivage, de mémoire, préservation du petit patrimoine bâti et non bâti traditionnel

AXE 3 : Mafate, un territoire d'exception

Construire une gouvernance spécifique du cirque, associant les habitants

Financer des réseaux d'eau brute

Développer des projets expérimentaux liés à la gestion durable des ressources
Encourager des projets pilotes de relocalisation volontaire pour les bâtis en zone d'aléa «mouvement de terrain» élevé